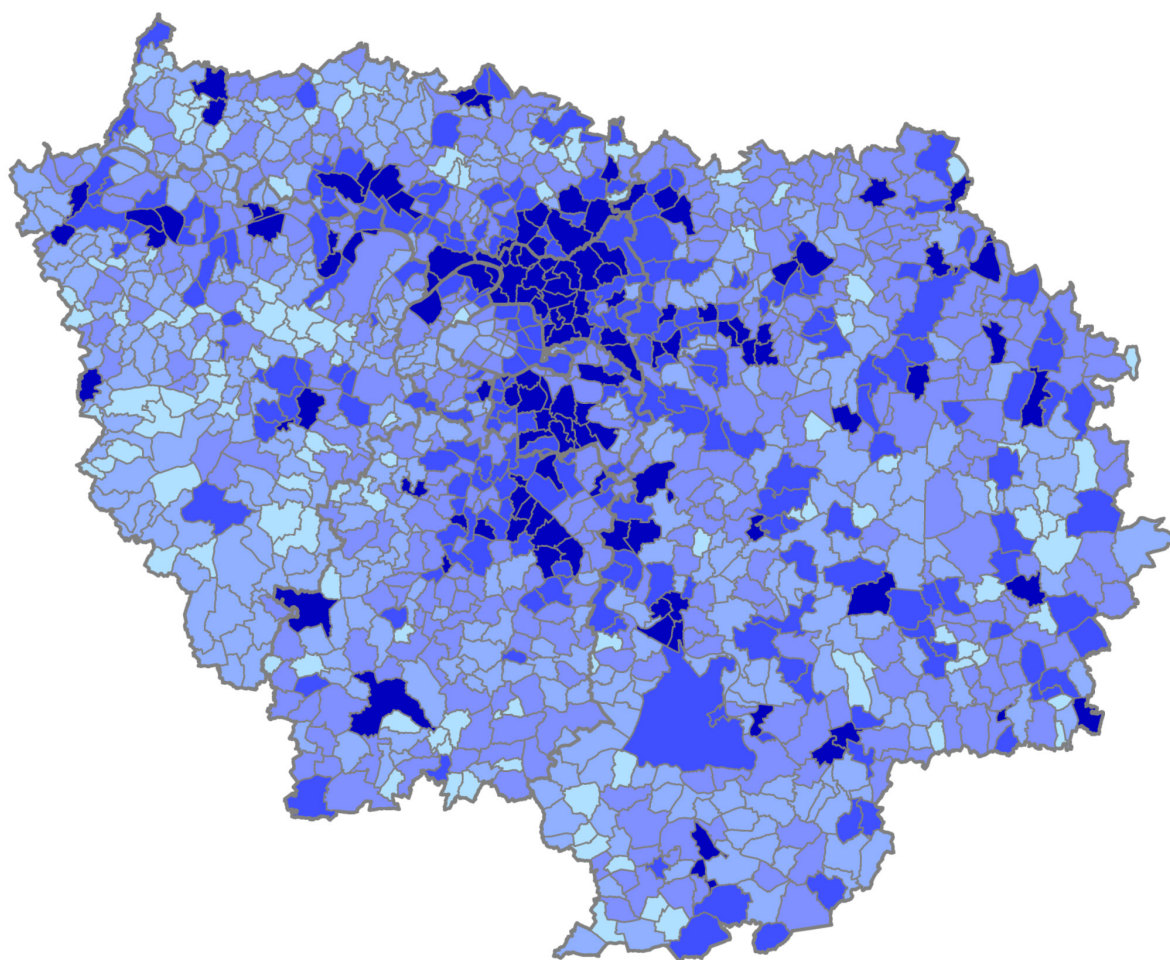




# LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

EN ÎLE-DE-FRANCE AU 30 JUIN 2019

Part des allocataires bénéficiaires de la prime d'activité au 30 juin 2019



© admin express cog 2.0 IGN 2020

Taux de bénéficiaires de la prime d'activité  
par commune (en %)

|  |                     |       |
|--|---------------------|-------|
|  | 7 et plus           | (134) |
|  | De 5 à moins de 7   | (231) |
|  | De 3,5 à moins de 5 | (408) |
|  | De 2 à moins de 3,5 | (386) |
|  | Moins de 2          | (128) |

Source: Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2019.

Fin juin 2019, les caisses allocations familiales (Caf) de la région Île-de-France versent la prime d'activité (1) à plus de 631 000 bénéficiaires résidant dans la région (pour un montant moyen de 201 euros par mois), soit 180 125 allocataires de plus que le semestre précédent (+ 39,9 %). Au total, en Île-de-France cette prestation couvre plus de 1 310 500 personnes et 90,6 % des bénéficiaires perçoivent une bonification individuelle, traduisant ainsi le soutien de la prestation aux plus actifs. Pour 17,4 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (109 900).

■ Une progression très importante des bénéficiaires de la prime d'activité marque le premier trimestre 2019

Avec plus de 631 000 bénéficiaires à la fin juin, l'évolution semestrielle de + 39,9 %, peut être considérée comme exceptionnelle, même si l'évolution entre mars et juin est seulement de + 2 %. C'est donc le premier trimestre 2019 qui a connu une forte hausse du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, avec + 37,2 %, entre fin décembre 2018 et fin mars 2019 (cf tableau 1).

semestres 2018 et 2019 (cf. figure 1). Cette augmentation est quasi-identique à celle du niveau national qui s'élève à 52,2 % et « s'explique principalement par l'élargissement du nombre d'éligibles à la prime d'activité du fait de la mise en place de la revalorisation de 90 euros du montant maximum de la bonification individuelle, et, de manière plus marginale, par l'augmentation du montant forfaitaire revalorisé en août 2018. » (3)

Cette progression semble toutefois contrastée selon que les foyers perçoivent ou non une majoration de

Tableau 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre juin 2017 et juin 2019, en Île-de-France

|   | Jun-17         | Sep-17         | Dec-17         | Mar-18         | Jun-18         | Sep-18         | Déc-18         | Mar-19         | Jun-19         |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b> | <b>394 705</b> | <b>394 583</b> | <b>403 596</b> | <b>404 705</b> | <b>413 711</b> | <b>414 061</b> | <b>451 065</b> | <b>618 744</b> | <b>631 190</b> |
| avec au moins une bonification individuelle | 341 975        | 342 696        | 350 603        | 352 364        | 359 760        | 360 942        | 397 380        | 561 956        | 572 081        |
| avec majoration pour isolement              | 25 940         | 25 679         | 25 949         | 26 083         | 26 159         | 26 002         | 27 946         | 34 694         | 34 995         |
| moins de 25 ans*                            | 63 457         | 61 059         | 60 775         | 63 241         | 64 516         | 61 967         | 67 261         | 108 304        | 109 857        |
| 25 ans ou plus*                             | 331 248        | 333 524        | 342 821        | 341 464        | 349 195        | 352 094        | 383 804        | 510 440        | 521 333        |

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2017, 2018, mars et juin 2019.

Lecture : Fin juin 2019, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité avec majoration pour isolement s'établit à 34 995.

\*âge de l'allocataire bénéficiaire.

Le dernier trimestre 2018 connaît une progression sans précédent, avec + 8,9 %. Cette tendance se renforce encore plus au premier trimestre 2019 avec une augmentation de presque 167 700 bénéficiaires entre la fin décembre 2018 et la fin mars 2019, ce qui représente une progression trimestrielle de + 37,2 %. En revanche, le deuxième trimestre 2019 marque un net infléchissement avec une progression de + 2,0 %. La progression nationale est deux fois plus importante (+ 4,3 %) sur cette période. La croissance observée au trimestre précédent, au niveau national, était aussi très dynamique, à l'instar de celle de la région francilienne ; même si l'écart s'avère inversé sur les deux trimestres étudiés, soit plus de deux points au niveau national au cours du deuxième trimestre alors que cet écart de progression se situait à près de moins deux points sur le premier trimestre 2019, soit + 35,4 % (2) contre + 37,2 % au niveau régional.

En glissement annuel, la progression du nombre de bénéficiaires du dispositif est encore plus importante soit + 52,6 % entre la fin des premiers

leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité percevant une majoration pour isolement connaît une augmentation de 33,8 % entre juin 2018 et juin 2019, les effectifs s'élevant à 35 000 foyers (le taux national n'étant que de + 31,0 %). Le nombre de foyers sans majoration pour isolement augmente quant à lui de 53,8 % en un an, les effectifs atteignent ainsi 596 200 fin juin 2019, soit un taux d'augmentation quasi-identique à celui du niveau national (+ 53,6 %).

Pour 17,4 % des foyers, l'allocataire bénéficiaire est un jeune de moins de 25 ans. Le nombre de foyers dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans progresse de + 70,3 % en un an, passant ainsi de 64 500 à 109 900 bénéficiaires, alors que l'augmentation du nombre de bénéficiaires âgés de 25 ans ou plus est en hausse de 49,3 % sur la même période.

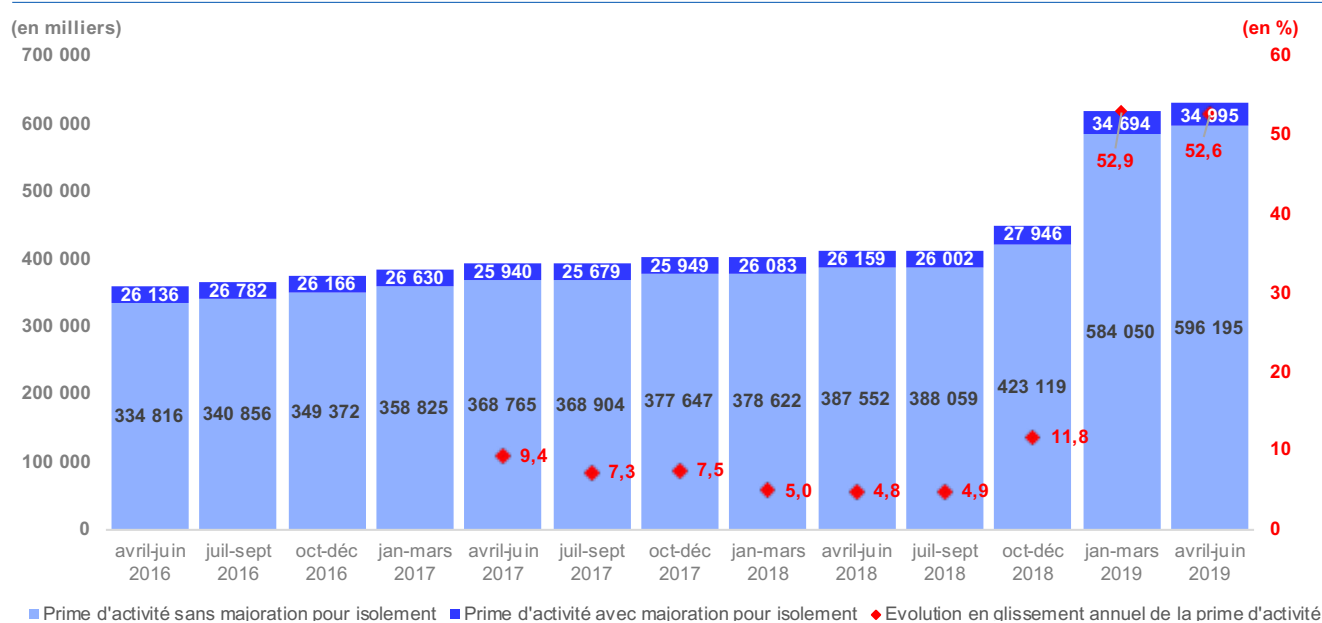
L'ensemble des personnes couvertes par ce dispositif est large. En effet, le bénéfice de cette prime couvre l'allocataire, son conjoint, enfant(s) ou autre(s) personne(s) à charge. Ainsi, à la fin du premier semestre 2019, plus

(1) Lancée dès 2016, dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS), la prime d'activité soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant l'incitation au maintien dans l'emploi ou à la reprise d'une activité.

(2) Cazain, S., Prime d'activité conjoncture, n°14, octobre 2019.

(3) *Id.*, 2019.

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017, 2018, mars et juin 2019.

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en juin 2019 s'établit à +52,6 %.

de 1 310 500 personnes sont couvertes par la prime d'activité, soit + 321 600 par rapport à décembre 2018 (cf. tableau 2) représentant 10,8 % de la population francilienne. En Seine-Saint-Denis, cette proportion est la plus importante et atteint 16,4 %, alors qu'à Paris, ce taux ne s'élève qu'à 7,7 %.

Un bonus individuel vise à encourager l'activité de chaque membre du foyer dont les revenus sont supérieurs à 0,5 smic (4). Cette bonification a fait l'objet d'une revalorisation exceptionnelle en décembre 2018 ; cette mesure a eu un effet sur l'augmentation du

nombre de bénéficiaires du dispositif à partir du dernier trimestre 2018 (5). Fin juin 2019, près de 572 100 foyers franciliens perçoivent une bonification individuelle. Leur part a augmenté de 2,5 points au cours du premier semestre 2019 (90,6 % en juin 2019 contre 88,1 % en décembre 2018) (6). Le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 127 euros par mois, soit 54 euros de plus qu'au semestre précédent. Les foyers peuvent cumuler en fonction de leurs ressources la prime d'activité et le Rsa socle. Ce complément de revenu représente l'enjeu d'une incitation à la reprise d'activité. Selon leurs ressources, près

Tableau 2 - Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2019

|  | Paris         | Hauts-de-Seine | Seine-Saint-Denis | Val-de-Marne  | Seine-et-Marne | Yvelines      | Essonne       | Val-d'Oise    | Île-de-France  |
|--|---------------|----------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Seulement Prime d'activité                   | 87 221        | 60 784         | 100 487           | 68 323        | 72 056         | 59 841        | 62 462        | 63 757        | 574 931        |
| Rsa socle + Prime d'activité                 | 11 076        | 5 218          | 11 977            | 7 001         | 5 487          | 4 607         | 5 150         | 5 743         | 56 259         |
| <b>Total Prime d'activité</b>                | <b>98 297</b> | <b>66 002</b>  | <b>112 464</b>    | <b>75 324</b> | <b>77 543</b>  | <b>64 448</b> | <b>67 612</b> | <b>69 500</b> | <b>631 190</b> |
| Avec au moins une bonification individuelle  | 85 979        | 60 047         | 100 713           | 68 371        | 71 559         | 59 739        | 62 260        | 63 413        | 572 081        |
| Avec majoration pour isolement               | 3 510         | 3 108          | 6 382             | 4 519         | 4 915          | 3 804         | 4 400         | 4 357         | 34 995         |
| <b>Evolution 31-12-2018/30-06-2019 (en%)</b> | <b>36,7</b>   | <b>42,2</b>    | <b>32,1</b>       | <b>40,9</b>   | <b>45,5</b>    | <b>46,7</b>   | <b>44,5</b>   | <b>38,7</b>   | <b>39,9</b>    |
| <b>Evolution 31-03-2019/30-06-2019 (en%)</b> | <b>1,6</b>    | <b>1,8</b>     | <b>2,3</b>        | <b>1,3</b>    | <b>3,0</b>     | <b>3,0</b>    | <b>2,7</b>    | <b>0,6</b>    | <b>2,0</b>     |
| <b>Evolution 31-12-2018/31-03-2019 (en%)</b> | <b>34,6</b>   | <b>39,7</b>    | <b>29,2</b>       | <b>39,1</b>   | <b>41,3</b>    | <b>42,4</b>   | <b>40,8</b>   | <b>37,8</b>   | <b>37,2</b>    |
| Personnes couvertes par la Prime d'activité  | 167 647       | 129 798        | 266 591           | 158 618       | 158 921        | 130 134       | 143 486       | 155 352       | 1 310 547      |
| Population couverte par la Prime d'activité  | 7,7           | 8,1            | 16,4              | 11,4          | 11,3           | 9,0           | 11,1          | 12,6          | 10,8           |

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2019 ; Insee, Rp 2017.

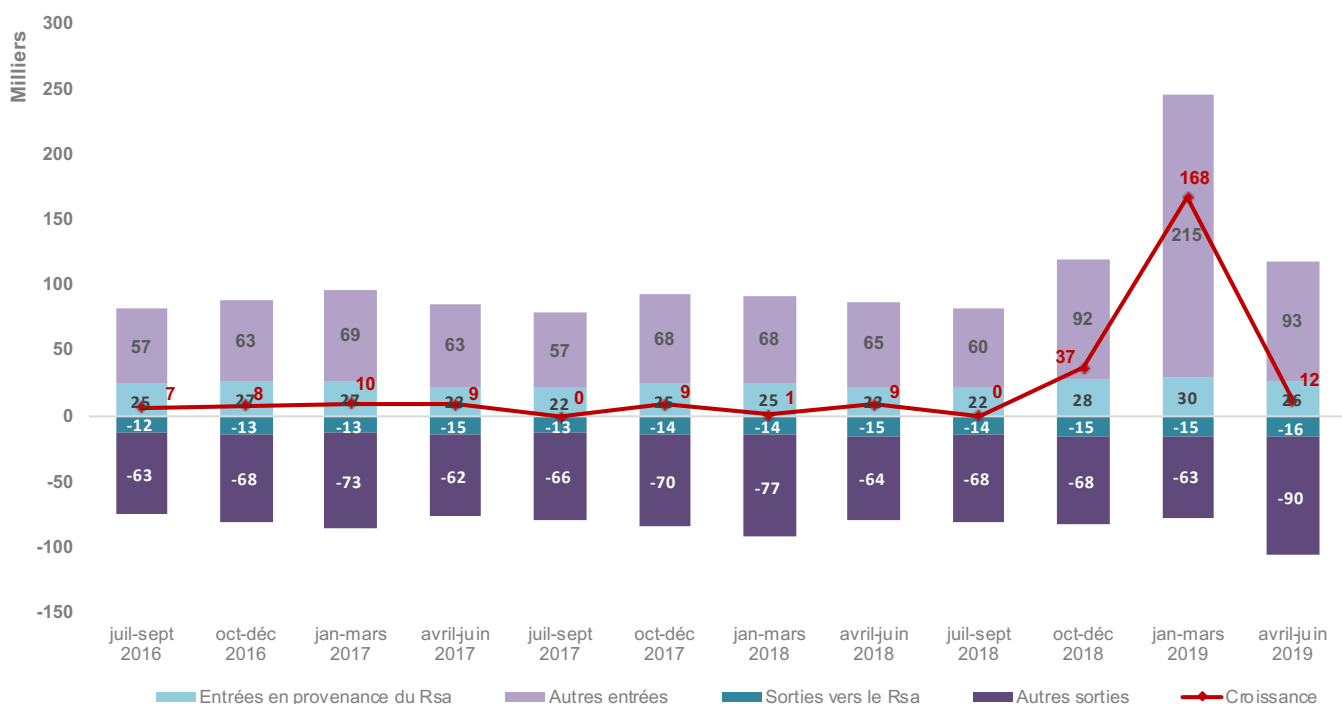
Lecture : Fin juin 2019, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 98 297.

(4) Il croît linéairement jusqu'à 1 smic (0,8 Smic auparavant), pour atteindre une valeur maximale de 160,49 euros par mois. Il reste constant jusqu'à l'extinction progressive des droits à la prestation.

(5) La revalorisation exceptionnelle a eu pour effet l'augmentation de 90 euros le montant maximum de la bonification individuelle accordée à chaque personne du foyer avec des revenus mensuels d'activité supérieurs à 0,5 fois de Smic (Décret n° 2018-1197 du 21 décembre 2018 relatif à la revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité).

(6) Taillez, F., « Les allocataires de la prime d'activité en Île-de-France au 31 décembre 2018 », *Bulletin d'informations n° 71, Ctrdad, Janvier 2020*.

Figure 2 - Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017, 2018, mars et juin 2019.  
Lecture : Entre mars et juin 2019, environ 119 000 foyers sont entrés dans la prime d'activité.

de 56 300 foyers allocataires sont concernés par le cumul de ces deux prestations, soit 8,9 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France.

Tous les départements ont connu une hausse importante du nombre d'allocataires de la prime d'activité au cours du premier semestre 2019, notamment les Yvelines (+ 46,7 %), la Seine-et-Marne (+ 45,5 %), et l'Essonne (+ 44,5 %) sont les trois départements les plus représentatifs.

Le nombre de bénéficiaires entre décembre 2018 et juin 2019 augmente ainsi de 180 125 foyers. Cette hausse tient compte du nombre plus important d'ouvertures de droit (entrées) d'une période à l'autre, par rapport à celui des sorties (cf figure 2).

Fin juin 2019, 364 400 foyers perçoivent la prime d'activité, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas fin décembre 2018. Cela représente plus 162 500 entrées rapportées à celles du semestre précédent (201 800). Cette hausse du nombre d'entrants est toutefois plus marquée entre décembre 2018 et mars 2019, enregistrant près de 245 700 nouveaux bénéficiaires. Les entrants en provenance du dispositif Rsa représentent 15,4 % de l'ensemble des bénéficiaires entrants.

Ce premier semestre 2019 est marqué également

par un nombre plus important de sorties du dispositif comparativement au semestre précédent, soit près de 184 263 foyers perdent le bénéfice de la prime d'activité entre janvier et juin 2019, soit 19 800 de plus par rapport au dernier semestre 2018. Les sortants vers le dispositif Rsa représentent 17,1 % de l'ensemble des bénéficiaires sortants.

Cette hausse est particulièrement importante au cours du deuxième trimestre 2019 avec près de 106 400 foyers de moins qu'au trimestre précédent.

Au cours de ce premier semestre 2019, les Caf d'Île-de-France ont ainsi versé 246,4 millions d'euros au titre de la prime d'activité, soit environ 94 millions de plus que les six mois précédents. En glissement annuel, ces masses financières ont crû de 79,5 % par rapport au premier semestre 2018, soit une hausse plus importante que l'augmentation du nombre de foyers bénéficiaires de cette prestation (+ 52,6 %).

Le montant moyen de la prestation est de 201 euros (9 euros de plus qu'au niveau national), soit supérieur de 18 euros au montant moyen du semestre précédent. ■

Maria Antol  
Ctrad - Caf en Ile-de-France